

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE EGALITE FRATERNITE**

-----  
**COMMUNE DE NEUVY**

-----  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 20 MAI 2022**

**L 'AN DEUX MIL VINGT DEUX LE 20 MAI A 18 HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUVY DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE A LA MAIRIE DE NEUVY SOUS LA PRESIDENCE DE**

**Présents : MARION Patrick – BARBILLON Anne-Marie- DUFOUR Daniel - VOROBIEFF Serge - BENEVAUT Annita – HENRY Martine - GAUTIER Aurélie - DESPREZ Rudy**

**Absents excusés : GILBERT Delphine(procuration à Daniel DUFOUR)- BESSONNIER Sylvie - BESSONNIER Noël**

**Convocation du : 10/05/2022**

**Secrétaire : BENEVAUT Annita**

**Ordre du jour :**

- Adressage nom et numéros des voies,
- Elections législatives bureaux des élections,
- Lancement des travaux portes et fenêtres mairie,
- Vente du lot n° 2, 3
- EDF occupation du domaine public,
- Fêtes des prix,
- Fête du 14 juillet,
- Concours des maisons fleuries,
- Questions diverses.

**ADRESSAGE NOM ET NUMEROS DES VOIES**

L'adressage de la commune de Neuvy est terminé.

Mr le Maire présente le tableau des voies communales et privées ouvertes à la circulation et propose pour chacune d'elle un nom. Le tableau comporte également la numérotation des habitations de la commune.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal valide les noms attribués à chacune des voies, adopte le tableau ci-joint contenant le nom des voies et la numérotations des habitations, autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **ELECTIONS LEGISLATIVES BUREAUX DES ELECTIONS**

Le bureau des élections législatives est établi pour le 12 et 19 juin 2022.

Le bureau sera ouvert de 8h à 18h.

## **LANCEMENT DES TRAVAUX PORTES ET FENETRES MAIRIE ENTREPRISE GILMAR**

Les travaux vont débuter début juillet. Les subventions DSR et DETR sont accordées :

DSR : 13 000 € DETR : 14 156€

Le reste des travaux sera financé par l'emprunt :

Monsieur le Maire présente la proposition de financement du Crédit Agricole Val de France pour les travaux de changement de portes et fenêtres de la mairie.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, accepte la proposition suivante :

-Financement des travaux par prêt bancaire: 8000 €

Durée du prêt : 5 ans

Type d'amortissement : échéance constante

Taux fixe : 1.49%

Echéance trimestrielle : 415.83 €

Commission de mise en place : offerte

-Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives au prêt de 8000 euros proposé par le Crédit Agricole Val de France.

Monsieur le Maire présente la proposition de financement du Crédit Agricole Val de France pour le règlement de la TVA des travaux de changement de portes et fenêtres de la mairie.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, accepte la proposition suivante :

Financement de la TVA par prêt bancaire: 7000 €

Durée du prêt : 2 ans

Type d'amortissement : In fine en capital

Taux fixe : 1.14%

Montant de la première échéance trimestrielle : 19.95 €

Dernière échéance : 7019.95 €

Commission de mise en place : 50 €

Remboursement par anticipation possible sans indemnités.

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives au prêt TVA de 7000 euros proposé par le Crédit Agricole Val de France.

## **VENTE DES LOT N°2 ET 3 DU LOTISSEMENT COMMUNAL**

### **LOT N°2**

Vu le permis d'aménager n° 14116017<sup>E</sup>001 accepté par arrêté du 15 mai 2017

Vu le permis d'aménager n° 041160<sup>E</sup>001 M1

Vu le permis d'aménager n° 041160<sup>E</sup> 001 M2

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Autorise Mr le Maire à vendre le terrain du lotissement communal de « La Forêt » cadastré AI 317 d'une surface de 813 M2, lot n°2.

Autorise Mr le Maire à confier le compromis de vente et l'acte notarié à

**Me Jambon Carpentier, Notaire à Bracieux 41250,**

**Autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces relatives à la vente,**

**Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24/11/2020 fixant le prix de vente des parcelles du lotissement de « La Forêt » soit 33 € le M2,**

**Autorise la vente de ladite parcelle au prix de 26 829 € TTC,**

**Autorise la vente aux acquéreurs ci-après :**

- **Mr BODIN Roméo**
- **Mr ROUILLON Marvin**

**Domiciliés 20 rue du Maréchal de Tourville 41000 BLOIS**

### **LOT N°3**

**Vu le permis d'aménager n° 14116017<sup>E</sup>001 accepté par arrêté du 15 mai 2017**

**Vu le permis d'aménager n° 041160<sup>E</sup>001 M1**

**Vu le permis d'aménager n° 041160<sup>E</sup> 001 M2**

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**Autorise Mr le Maire à vendre le terrain du lotissement communal de « La Forêt » cadastré AI 318 d'une surface de 822 M2, lot n°3.**

**Autorise Mr le Maire à confier le compromis de vente et l'acte notarié à Me Jambon Carpentier, Notaire à Bracieux 41250,**

**Autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces relatives à la vente,**

**Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24/11/2020 fixant le prix de vente des parcelles du lotissement de « La Forêt » soit 33 € le M2,**

**Autorise la vente de ladite parcelle au prix de 27 126 € TTC,**

**Autorise la vente à l'acquéreur ci-après :**

- **Mr BOUTON Paul domicilié 1 Impasse des Sources 41700 CONTRES**

### **EDF OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**Monsieur le Maire donne lecture de la lettre et de la réglementation pour la redevance pour l'occupation du domaine public communal Enedis 2022.**

**Pour l'année 2022 le montant de la redevance s'élève à 243 euros.**

**Le Conseil Municipal accepte le montant de la redevance et demande à Mr le Maire de bien vouloir émettre le titre correspondant.**

### **FETE DES PRIX DES ECOLES DE NEUVY ET BAUZY**

**La fête des prix aura lieu le samedi 25 juin à Neuvy dans la cour de l'école.**

**Les livres de fin d'année seront distribués à cette occasion à chaque élève.**

**L'association des Parents d'élèves organisera un repas champêtre.**

**Le Maire précise qu'une estrade sera empruntée à la commune de**

**Mont-Près-Chambord pour le spectacle des enfants. Elle sera installée le mercredi 22 juin afin que les enfants puissent faire une répétition générale.**

## **FETE DU 14 JUILLET**

Cette année les animations à Neuvy se dérouleront le samedi 16 juillet 2022

Programme :

Organisé par l'association Ensemble et Solidaire :

A 15 h jeux de cartes et de boules pour tous.

Organisé par la commune de Neuvy :

A 18 h vin d'honneur,

A 20h repas républicain salle des fêtes de Neuvy (chacun apporte son repas),

A 22h30 retraite aux flambeaux,

A 23h feu d'artifice Impasse de Thoury.

Le 14 juillet un concours de pétanque aura lieu à Bauzy.

## **CONCOURS DES MAISONS FLEURIES**

Le concours des maisons fleuries aura lieu le samedi 18 juin.

Le jury a rendez-vous ce jour-là à 10h devant la mairie.

Les membres du jury sont : Patrick Marion, Anne-Marie Barbillon, Daniel Dufour, Annita Benevaut, Serge Vorobieff.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Sécurité du village et chemin piétonnier route de Dhuizon**

Un groupe de conseillers va travailler sur ces 2 sujets : Patrick Marion, Anne-Marie Barbillon, Daniel Dufour, Serge Vorobieff.

Fin de séance 19h30